CONCOURS - INFORMATIONS

Le **Centre de Gestion de Belfort**

organise en convention avec les Centres de Gestion du Doubs et de la Haute-Saône, un CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2ème CLASSE

le jeudi 15 mars 2018 (épreuves écrites)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Externe : être titulaire d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau V (CAP, BEP, ….) de la nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue comme équivalente
Concours externe également ouvert sans conditions de diplômes**, aux pères et mères de famille ayant 3 enfants** (Loi n°80-490 du 01 juillet 1980) **ainsi qu'aux sportifs de haut niveau** (Art. 28 de la Loi n° 84-610 du 16 juillet 1984)

Interne : ouvert aux fonctionnaires et aux agents publics ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale qui **justifient au 1er janvier 2018 d'une année au moins de services publics effectifs**

NOMBRE DE POSTES OUVERTS

34 postes répartis de la façon suivante :

21 pour le concours externe
13 pour le concours interne

PERIODE ET MODALITES DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

du mardi 3 octobre au **mercredi 8 novembre 2017 inclus**

Pour vous inscrire, vous pouvez soit :

- ✓ vous inscrire en ligne sur notre site internet **www.cdg90.fr** ;
- ✓ venir chercher un dossier d'inscription dans nos locaux ;
- ✓ faire une demande de dossier par courrier. Cette dernière doit être accompagnée d'une enveloppe grand format, affranchie à 1,70 € pour l'envoi du dossier d'inscription.

ATTENTION : Aucune inscription ne sera prise par téléphone

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Adresse : Centre de gestion de la FPT, 29 boulevard Anatole France, CS 40322, 90006 BELFORT CEDEX

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

Le **jeudi 16 novembre 2017** :

⇒ à 17h00, sur place ou
⇒ à minuit, par courrier « le cachet de la poste faisant foi ».